



Concours

« Dessinez la carte de vœux 2023 »

Bulletin d'inscription

Nom - Prénom(s) :

Adresse :

Date de naissance : / /

Mail :

Téléphone :

Envoyez votre illustration (1 maximum/ personne) avant le samedi 19 novembre 2022 par mail à l'adresse suivante : seclinmaville@ville-seclin.fr avec ce document joint et l'autorisation parentale (pour les mineurs).

Je déclare avoir pris connaissance et accepter le règlement du concours pour illustrer la carte de vœux et remplir toutes les conditions nécessaires pour y participer.

Je certifie que l'illustration déposée est un original issu d'une production personnelle.

J'accepte l'utilisation et la diffusion sans contrepartie de l'illustration sur l'ensemble des supports de communication de la mairie dans le cadre du concours.

Date :

Signature :

Le recueil des informations nominatives des participants est nécessaire pour prendre part au présent concours. Ainsi, la participation à ce concours nécessite un traitement de données personnelles qui repose sur votre consentement. La base juridique du traitement de vos données à caractère personnel est l'article 6.1 a) du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Ces données seront conservées durant un an. Le destinataire de vos données est le service de la communication de la ville de Seclin. La ville de Seclin vous propose de remplir un bulletin de participation mentionnant vos données personnelles afin de prendre en compte valablement votre participation et pouvoir vous contacter pour les besoins du concours. En complétant ce formulaire, vous acceptez le traitement de vos données personnelles et vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit de rectification, d'un droit à la limitation du traitement de vos données et d'un droit à la portabilité de celles-ci. Le présent traitement de données à caractère personnel reposant sur votre consentement, vous avez la possibilité de le retirer à tout moment. Le retrait de votre consentement ne remet pas en cause la régularité du traitement fondé sur votre consentement initial. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) à l'adresse suivante : dircom@ville-seclin.fr. Vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés.